



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obligation d'emploi

Question écrite n° 76351

Texte de la question

M. Louis Guédon attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur le 5ème anniversaire de la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi affirme le principe de non discrimination et renforce les droits des personnes handicapées en matière d'insertion professionnelle. Le texte donne la priorité au travail en milieu ordinaire et mise sur l'incitation, tandis que le dispositif de sanction est renforcé et étendu aux employeurs publics. Il souhaite connaître le bilan de cette loi en matière d'accessibilité à l'emploi, tandis que l'on observe un taux de chômage deux fois supérieur à la moyenne nationale, touchant nos compatriotes handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76351

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4162

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)